

Comités et délégations – 2025-2026

Relations de travail (Service des ressources humaines)

Comité de relations de travail	➤ Marie-Eve Bouchard
Secteur jeunes	➤ Mélanie Girard
	➤ Élisabeth Bergeron (2)
	➤ Sandra Lapierre (1)

Comité de relations de travail	➤ Marie-Ève Bouchard
Formation générale aux adultes	➤ Christine Gilbert
	➤ Carol Côté
	➤

Comité de relations de travail	➤ Christine Gilbert
Formation professionnelle	➤ Marie-Eve Bouchard
	➤ Vanessa Pelletier
	➤

Comité santé, sécurité au travail	➤ Christine Gilbert
	➤ Simon Lavoie (6)

Action professionnelle (Services éducatifs)

Comité EHDA	➤ Marie-Ève Bouchard
	➤ Mélanie Girard
	➤ Audrey Charbonneau
	➤ Carl Germain (1)

Comité de perfectionnement et gestion des stages	➤ Marie-Ève Bouchard
	➤ Christine Gilbert
	➤ Simon Lavoie (1)
	➤ Élisabeth Bergeron (1)

Comité consultatif ÉHDA (parents)	➤ Audrey Charbonneau (2)
	Substitut : Carl Germain (1)

Comités statutaires

Comité de finances	➤ Audrey Charbonneau, trésorière
	➤ Isabelle Boivin
	➤ Caroline Duperré
	➤ Sylvie Lemay

Comité des statuts et règlements	➤ Mélanie Girard
	➤ Christine Gilbert
	➤ Simon Lavoie (6)
	➤ Élisabeth Bergeron (4)
	➤ Vanessa Pelletier (2)

➤ Audrey Charbonneau [2]

Comités statutaires (suite)

Comité d'élection (CD)

- Marie-Pier Coulombe, présidente
- Marie-Ève Bouchard, secrétaire
- Scrutateurs et scrutatrices :
 - Réjean Villeneuve
 - Sébastien Leclerc

Comités du plan d'action

Comité de la relève

- Marie-Eve Bouchard
- Christine Gilbert
- Au besoin

Comité d'action (mobilisation)

- Marie-Ève Bouchard
- Christine Gilbert
- Mélanie Girard
- Tous les membres du CA

Délégations et représentations

Vice-présidence

- Simon Lavoie

Conseil général *

- Mélanie Girard

Conseil fédéral *

- Mélanie Girard
- Conseiller syndical au besoin

Conseil général de négociation

- Mélanie Girard

Réseaux

En lien avec l'application de la convention collective

- Christine Gilbert
- Marie-Ève Bouchard
- Mélanie Girard

Action sociopolitique

- Mélanie Girard (2 ou 3)

Politiques ou pédagogiques

- Délégués déterminés par le CA (au besoin)

* Des membres du CA peuvent assister au CF ou au CG sans excéder un total de quatre présences à ces activités pour l'année scolaire 2025-2026.